BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 24 juillet 2020	***N° 2020-173***

Convocation du 17 juillet 2020
Aujourd'hui vendredi 24 juillet 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS
M. Guillaume MARI à M. Maxime GHESQUIERE
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stephanie ANFRAY

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h30

M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 12h30
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 12h30
M. Michel POIGNONEC à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30
M. Alain CAZABONNE à M. Kévin SUBRENAT à partir de 12h30
M. Fabien ROBERT à M. Pierre de Gaëtan N'JIKAM MOULIOM
Mme Harmonie LECERF à Mme Marie-Claude NOEL à partir de 12h30
M Radouane-Cyrille JABER à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 12h30
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 13h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

ABSENT(S) :

M. Philippe POUTOU.

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 24 juillet 2020**	***Délibération***
	Direction ressources et ingénierie financière **Service dette et partenariat privé**	***N° 2020-173***

BEGLES - SCIC d'HLM AXANIS - Construction de 38 logements collectifs en location-accession, ZAC "Quartier de la Mairie", îlot J2, allée Boyer, opération "Les Esteyous" et "Les Petits Ruisseaux" - Emprunt de 6 700 000 euros, de type PSLA, auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels - Garantie - Décision - Autorisation

---

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La Société coopérative d'intérêt collectif d'Habitations à loyer modéré (SCIC d'HLM) AXANIS a formulé une demande tendant à l'octroi de la garantie de Bordeaux Métropole pour un emprunt de 6 700 000 €, de type Prêt social location-accession (PSLA), à contracter auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels et destiné à financer la construction de 38 logements collectifs en location-accession, ZAC «Quartier de la Mairie», îlot J2, allée Boyer, opération «Les Esteyous» et «Les Petits Ruisseaux» à Bègles.

Les caractéristiques du Prêt social location-accession (PSLA) consenti par ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels sont actuellement les suivantes :

- Montant : 6 700 000 €
- Commission d'engagement : 0,15 % du montant

- Durée d'amortissement : 5 ans
- Versement des fonds : le 21/09/2020
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois + marge de 0,76 % (index flooré à zéro)
- Amortissement : In Fine
- Périodicité : trimestrielle
- Base de calcul des intérêts : nombre de jours exact / 360 jours
- Remboursement anticipé : possible et gratuit à tout moment (préavis : 1 mois)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5111-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 2298 du Code civil,

VU la décision de réservation d'agrément n° 20173306300066 du 26 décembre 2017 de Monsieur le Président de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande précitée, formulée par la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM AXANIS, s'inscrit dans le cadre des conditions d'octroi de la garantie métropolitaine définies par la fiche 3 du règlement d'intervention en faveur du logement social approuvée par la délibération n° 2017/838 du 22 décembre 2017 reçue à la Préfecture de la Gironde le 22 décembre 2017, et annexée à ladite délibération,

DECIDE

Article 1 : d'accorder sa garantie à la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM AXANIS pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 6 700 000 €, de type PSLA, que cet organisme se propose de contracter auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels, en vue de financer la construction de 38 logements collectifs en location-accession, ZAC « Quartier de la Mairie», îlot J2, allée Boyer, opération «Les Esteyous» et «Les Petits Ruisseaux» à Bègles.

Article 2 : d'accorder sa garantie pour la durée totale du prêt jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Article 3 : de s'engager au cas où l'organisme susmentionné, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande du prêteur adressée par lettre-missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 : de s'engager, pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Article 5 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer, en tant que garant, le contrat de prêt et les éventuels avenants qui seront passés entre ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels et la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM AXANIS, ainsi que la convention de garantie hypothécaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 juillet 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **28 JUILLET 2020** **PUBLIÉ LE :** **28 JUILLET 2020**	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Véronique FERREIRA